

# GUIDE DE RESTITUTION







# **AVANT-PROPOS**

Chère cliente, cher client,

Le présent catalogue de dommages a pour but de vous préparer à la restitution de votre camion IVECO à la fin de la durée d'utilisation.

Le véhicule restitué devra être en conformité avec sa description d'origine notamment en ce qui concerne les options, accessoires, équipements et ne comporter que des pièces préconisées par le constructeur.

Les exemples illustrés montrent non seulement les traces d'usure les plus fréquentes occasionnées par une utilisation normale du véhicule mais aussi les détériorations les plus fréquentes dues à une utilisation non conforme.

Les traces d'usure qui sont accompagnées d'un symbole vert dans les pages suivantes n'engendrent en principe aucun frais et ne font pas l'objet de coûts supplémentaires dans le cadre du décompte de fin de contrat.

Les dommages non acceptés sont marqués d'un symbole rouge. Tous les dommages sont détaillés dans un rapport d'expertise ordonné par lveco et réalisé lors d'une expertise contradictoire pour tout véhicule restitué. Les critères d'évaluation des dommages se basent sur le présent document.

Ce catalogue de dommages est disponible et consultable sur le site **www.oktrucks.fr** Dans l'espoir d'une collaboration cordiale, nous vous souhaitons bonne route!

Votre équipe IVECO

# **CONDITIONS DE RESTITUTION**

### LIEU DE RESTITUTION

Les véhicules sont reversés sur les parcs de stockage stipulés dans le protocole signé entre les parties. Le transporteur du cédant devra se soumettre aux règles de réception du stockeur.

## ETAT GÉNÉRAL DU VÉHICULE

Chaque véhicule doit être restitué dans l'état suivant :

- Etre en état de marche, les voyants d'alerte rouge de dysfonctionnement des principaux organes du véhicule éteints (voyants orange non chiffrable)
- Avoir suffisamment de carburant, le voyant de carburant éteint
- Etre utilisable en toute sécurité pour un transfert par la route, les organes de sécurité devant être en parfait état (ex: freins défectueux, pneus usagés jusqu'à la structure)
- Etre révisé suivant les conditions d'entretien imposées par le constructeur
- Etre propre à l'extérieur et à l'intérieur afin de permettre l'évaluation des éventuels frais de remise en état
- Les ouvrants doivent être parfaitement étanches pour que le véhicule soit « hors d'eau »
- N'avoir subi aucun dommage dans sa structure (hors jupe et ailes arrières, pavillon), n'ayant subi aucun passage au marbre ou ayant fait l'objet d'un classement VE
- Comporter l'ensemble des éléments et accessoires d'origine dès la restitution, la repose ultérieure des amovibles pouvant être refusée par le protocole
- Ne comporter que des pièces de rechange préconisées par le constructeur
- Ne pas avoir fait l'objet d'une déclaration de vol
- Le montage pneumatique devra être conforme aux normes constructeur

A défaut d'application ou de justificatif, le véhicule pourra être refusé et/ou des frais imputés et ce, en fonction des conditions stipulées dans le protocole signé entre les parties.

# **EXAMEN DU VÉHICULE**

### **IDENTIFICATION**

Le véhicule est identifié par un relevé du modèle, numéro de châssis (VIN complet), immatriculation et kilométrage. Informations complémentaires concernant la présence des éléments suivants:

- Accessoires et éléments amovibles suivant le modèle ou la finition du véhicule.
   Exemple : Sièges additionnels, sur-tapis, cache bagage, filet, pare-vent, etc.
- Roues de secours et outils liés au changement/remise en état de la roue.

  Exemple : cric, trousse à outils, kit de réparation ou kit de gonflage, et tout élément livré avec le véhicule.
- Eléments amovibles des fonctions audio/vidéo/guidage du véhicule.
   Exemple: SD card, CD rom, téléphone, et tout élément annoncé comme étant livré avec le véhicule initialement et restitué physiquement lors de la restitution.
- Doubles de clé et cartes d'ouverture du véhicule.
- Notices d'utilisation et carnet d'entretien.

La procédure de restitution de certains éléments précités est indiquée dans le protocole signé entre les parties. L'évaluateur tiendra compte de ces particularités lors de son relevé, ainsi que le back office de chiffrage lors de la valorisation du devis.



### **REGARD DES TECHNICIENS**

L'examen est statique pour la partie carrosserie du véhicule. Il se fera sur le parc de stockage dans les conditions établies par les parties.

Le technicien repère les dégâts a lumière rasante. L'estimateur identifiera les déformations, malfaçons, rayures, enfoncements, éclats, corrosions, les pièces cassées et manquantes ainsi que les défauts d'alignement. Pour les Véhicules Utilitaires Légers (VUL) : Les dégâts retenus sont ceux visibles de face.



## TYPOLOGIE DES DOMMAGES RELEVÉS

Les dommages relevés sont décrits selon leur nature : éclat, Rayure, enfoncement, pièce cassée, pièce manquante, malfaçon, ...

# QUALIFICATION DES DOMMAGES RELEVÉS

Les dommages sont relevés et qualifiés en fonction de leur taille et de leur nombre. Il peuvent être valorisés, d'autres simplement notifiés comme mémo, voir non relevés en fonction des critères présentés ci-après.

# TYPOLOGIE DE RÉPARATION

- Forfaits horaires: nettoyage, destickage, réparation SR, lustrage,...
- Temps de tôlerie suivant l'importance des dégâts et les méthodes retenues
- Temps de réparation, temps de peinture et échanges de pièces en fonction des barèmes constructeurs

Les grilles de forfaits, temps, et tarifs sont annexés au protocole.

### **ESSAI ROUTIER**

L'essai routier permet l'appréciation du bon fonctionnement des organes mécaniques lors d'un essai routier. Les dysfonctionnements pourront faire l'objet d'une facturation, suivant les règles précisées dans le protocole.

### Essai au ralenti - Vitesse embouteillage

- Démarrage homogène, sur tous les cylindres
- Boîte auto : vérification du blocage en position "P" sur pente et absence de démarrage rapport engagé
- Régularité fonctionnement au ralenti
- Braquage en butée de Gauche à Droite :transmission, bras train AV, rotules, etc.
- Avertisseur ceinture de sécurité bouclée
- Sonorité mécanique
- Sonorité intérieure ambiante
- Fonctionnement de la climatisation
- Test GPS : programmation d'une destination

#### Phase d'accélération

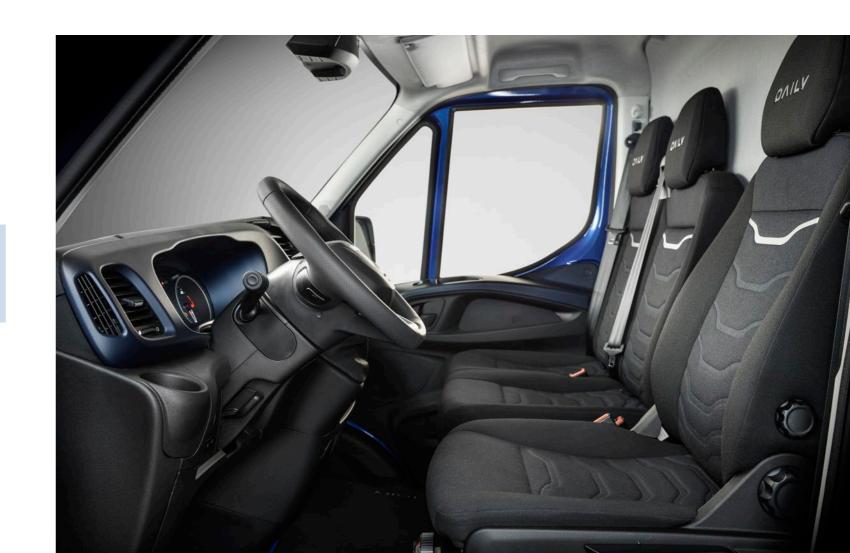
- Accélération franche : test Support G.M.P (silentbloc moteur), ESP,ASR (si non possible)
- Fonctionnement du système suralimentation :
   Turbo Compresseur
- Boîte de vitesses : passage de tous les rapports (montée, pas de craquements, synchro rapide)
- Vibrations mécaniques : moteur, transmissions, échappement, tringleries, etc.

### Phase d'accélération 50-70 km/h

- Test des Amortisseurs : ensemble de liaison AV & AR sur route déformée ou ralentisseurs
- Bruits au roulage : roulements, deformation pneumatique
- Volant : alignement Point 0, maintien et tenue de cap
   résistance au volant
- Bruits aérodynamique : entrée d'air, sifflement
- Test de patinage embrayage entre 4ème et 5ème
   à la montée et à la descente des rapports
- Test GPS déplacement et défilement de la position (présence des CD)

#### Phase de décélération

- Freinage Progressif appuyé : efficacité, maintien en ligne, vibrations
- Test B.V : rétrograder tous les rapports jusqu'en 2nde
- Test déclenchement de l'ABS (vitesse de 15 -20 KM/H)
- Ventilation Moteur (en fin d'essai)
- En retour d'essai, à l'arrêt et depuis l'extérieur, odeurs : freins, huile, échappement



### **ELÉMENTS CONTRÔLÉS**

### Compartiment moteur

- Aspect général : fuites de liquides, traces d'huile, corrosion, niveaux visibles à l'oeil,
- Bout de longerons, traverses de radiateur et éléments connexes
- Examen du bloc avant
- Batterie

### Bloc avant

- Alignement des éléments
- Pavillon, capucine
- Parebrise
- Capot
- Blocs optiques
- Calandre, parechoc AV
- Jupe, spoiler

### Latéral gauche: extérieur

- Alignement des éléments
- Aile avant
- Passage de roue avant et garniture
- Répétiteur aile avant
- Rétroviseur
- Porte(s)
- Bas de caisse
- Panneaux latéraux
- Porte coulissante
- Brancard
- Passage de roue arrière et garniture
- Pavillon
- Baguettes et enjoliveur de toit
- Et tout élément ou pièce faisant partie intégrante du véhicule

### Bloc arrière : Portes/hayon ouvert

- Ciel de pavillon,
- Arrêt de charge
- Garniture de coffre /hayon
- Contrôle des ouvrants des compartiments i ntérieurs
- Garniture de coffre droit et gauche
- Garniture de sièges arrière

- Accessoires de dépannage
- Eléments amovibles :Trousse de secours, triangle, gilets, filets de coffre et tout élément lié au modèle
- Plancher de chargement
- Panneaux latéraux
- Garniture panneaux (origine, bois)
- Passage de roue
- Pavillon, Capucines: freins, huile, échappement

### Bloc arrière: Portes/hayon fermé

- Alignement des éléments
- Malle/hayon
- Lunette arrière
- Feux
- Support et éclaireur de plaque
- Pare choc
- Jupe arrière
- Echappement (déformation)
- Marche pied
- Option: Fonctionnement du hayon

### Bloc arrière : Latéral droit

- Alignement des éléments
- Aile avant
- Passage de roue avant et garniture
- Répétiteur aile avant
- Rétroviseur
- Porte (s)
- Bas de caisse
- Panneaux latéraux
- Porte coulissante
- Brancard
- Passage de roue arrière et garniture
- Pavillon
- Baguettes et enjoliveur de toit
- Et tout élément ou pièce faisant
- partie intégrante du véhicule

### Roues, jantes et roue de secours

- Alignement des éléments
- Aile avant
- Enjoliveur (jante tôle)
- Relevé de la taille, dimension, Indice de vitesse du pneumatique

- Type de roue de secours
- Relevé de l'usure de la bande du pneumatique : centrale, extérieure
- Examen du flanc du pneumatique

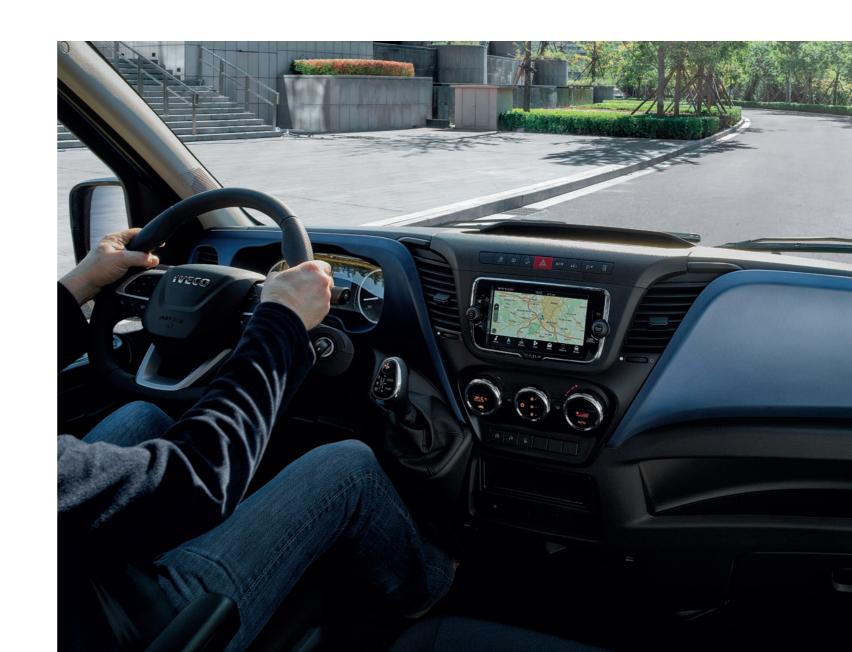
#### Places avant et arrière

- Aspect général du véhicule : Odeur, propreté, taches
- Fonctionnement des ouvrants et serrures
- Etat des entrées et des intérieurs de portes
- Enjoliveurs des seuils, des bas de caisse. Joints de portes
- Garniture de portes, vitres
- Garniture de sol
- Fonctionnement, des commandes de siège si présentes
- Ceinture de sécurité
- Garnitures de siège : assise, dossier et appui tête
- Rétroviseur

- Pare-brise
- Tableau de bord et console
- Ciel de pavillon, pare soleil, rangements plafond
- Arrêt de charge

### Intérieur : poste de conduite

- Contrôle des commandes
- Relevé kilométrique
- Mise en route du moteur et notification des éventuels voyants allumés
- Braquage des roues pour examen ultérieur des pneumatiques









# ASPECT EXTÉRIEUR DU VÉHICULE





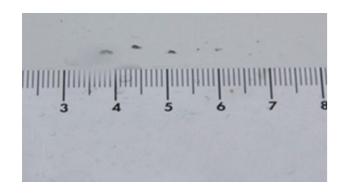






# CARROSSERIE ET PIÈCES RAPPORTÉES: ECLATS, RAYURES, ENFONCEMENTS, MAFAÇONS **ET NETTÓYAGE**

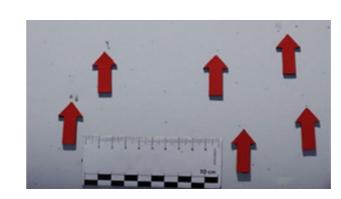


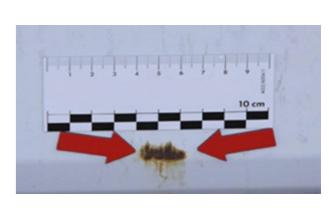


Eclat ≤ 5mm de diamètre et ≤ 20 éclats



Eclat sur tranche de portes

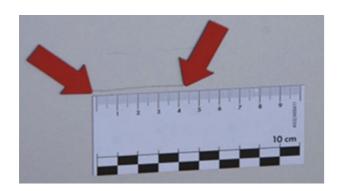


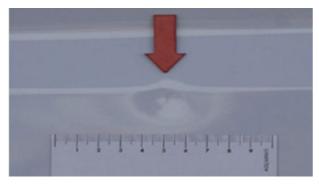




Eclat > 5mm ou > 20 éclats

Rayures avec oxydation, dépôt chimique ou autre non nettoyable









Dommage lustrable ou rayure ≤ 50 mm

Enfoncements de diamètre ≤ 20 mm avec peinture non altérée, hors grêle et picots positifs dans la limite de 5 enfoncements par panneau

# **AUTRES:**



Petites éraflures, par ex. sur les bords des portes



Petits impacts de gravillons (non traversants jusqu'à la couche de fond) sur l'avant du véhicule



Légers dommages de pollution, pouvant être éliminés par polissage



Légères traces, par ex. de station de lavage



Légères rayures de la peinture au niveau des seuils de chargement



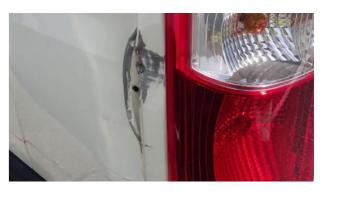
Légères différences de couleur dues à l'utilisation de différents revêtements ou matériaux de base et au vieillissement



Rayures > 20 mm

NB : sur porte battante arrière pas de possibilité de peinture par demi panneau







Eléments non réparables, hors limite économique de réparation ou pièce échangée non conforme







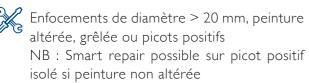


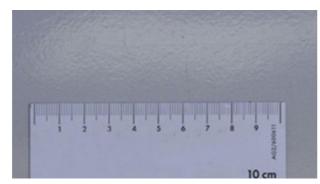


# CARROSSERIE ET PIÈCES RAPPORTÉES: ECLATS, RAYURES, ENFONCEMENTS, MAFAÇONS ET NETTOYAGE









Peinture refaite avec défaut « peau d'orange ».
Peinture trop chargée, insuffisante, avec inclusion de particules



Différence de teinte suite à une reparation NB : tolérance acceptée liée au vieillissement du véhicule



Traces de colle.NB : Si présence de tags ou graffitis, valorisation en temps réel du nettoyage et/ou lustrage



Marquages publicitaires suivant la definition de la carrosserie.



Mafaçon : Tôle déformée suite à une réparation



## **AUTRES:**



Dommages importants dus à la pollution ou des dépôts chimiques, s'il est nécessaire de renouveler la peinture



Fortes divergences de couleur, par ex. suite à des retouches de peinture



Réparations de peinture non professionnelles



Gros impacts de gravillons (jusqu'à la couche de fond)



Arrachement de matière et/ou déformation de la carrosserie et des pièces rapportées







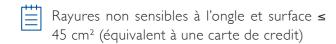


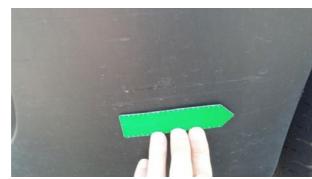


# RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS, ACCÈS, PORTES, PARE-CHOCS, PROTECTIONS ANTI-ENCASTREMENT LATÉRALES ET ARRIÈRE









Rayures sensibles à l'ongle ou surface \( \le 45 \)

cm² (équivalent à une carte de crédit)

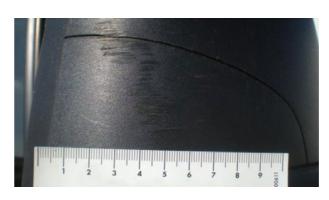


Légères rayures superficielles, par ex. au niveau du bouchon de réservoir, des trappes, poignées de portes, des pare-chocs et des moulures



Légères rayures de la peinture au niveau des seuils de chargement





Rayures sensibles à l'ongle ou surface > 45 cm² (équivalent à une carte de crédit)



Arrachement de matière ou déformation dans la limite économique ou de faisabilité



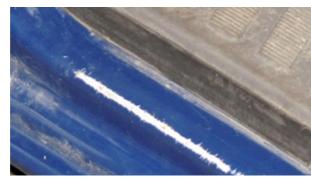




# RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS, ACCÈS, PORTES, PARE-CHOCS, PROTECTIONS ANTI-ENCASTREMENT LATÉRALES ET ARRIÈRE









Rayures sensibles à l'ongle et surface > 45 cm² (équivalent à une carte de crédit)







Cassé, arrachement de matière ou déformation hors limite économique ou de faisabilité













# **VITRAGE ET ÉCLAIRAGE (FEUX AVANT ET ARRIERE)**

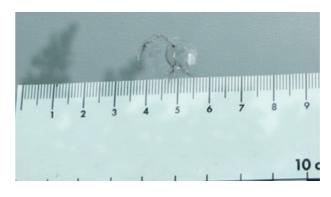






Note: Le champ de vision est défini par une feuille format A3 positionnée à la verticale dans l'axe du volant et centrée verticalement sur le parebrise.

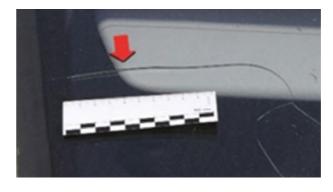






Eclats ≤ 20mm, hors champ de vision et nombre ≤ 3 éclats

Rayure légère (sans arrachement de matière), hors champ d'éclairage et feu étanche (LUSTRAGE)





Eclats > 20mm, nombre > 3 éclats, ou éclat dans le champ de vision, fissuré, mal monté avec malfaçon, sablé ou rayé

Note: En cas de dommage du pare-brise dans le champ de vision du conducteur, il est nécessaire de vérifier le législations locales.

# **AUTRES**:



Légères rayures sur feux arrière



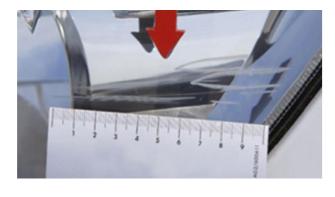
Légers impacts de gravillons sur les phares



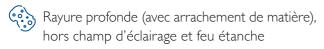
Impacts de gravillons réparés de manière professionnelle, non situés dans le champ visuel du conducteur

# VITRAGE ET ÉCLAIRAGE (FEUX AVANT ET ARRIERE)



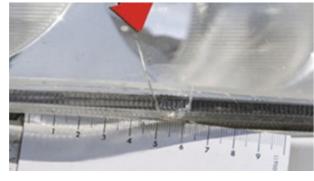






Feux arrières et avant cassés





Rayure dans le champ d'éclairage, ou fissure, ou présence de condensation, ou cassé, ou fixation cassée













# **PNEUMATIQUES, JANTES ET ENJOLIVEURS**





Pneumatiques: entaille ≤ 3 mm de profondeur (CONFORME)



Pneumatiques: profondeur de fond de gorge ≥ 5 mm (CONFORME)

Nota : La mesure de l'usure des pneumatiques est réalisée dans la rainure la plus usée du pneumatique.



Jantes et Enjoliveurs: rayures superficielles multiples avec ou sans arrachement de matière









Enjoliveurs: déformé, cassé, arrachement de matière ou manquant



- Pneumatiques: profondeur de fond de gorge < 5 mm Nota : La mesure de l'usure des pneumatiques est réalisée dans la rainure la plus usée du pneumatique.
- La marque des pneumatiques n'appartient pas à la liste mes marques référencées suivante: Michelin, Kleber, Continental, Uniroyal, Bridgestone, Firestone, Good-Year, Dunlop, Pirelli, Yokohama, Hankook.
- Présence de pneumatiques de manufacturiers différents sur un même essieu
- Les tailles et indices constructeurs ne sont pas respectés
- Un pneumatique est rechapé ou retaillé

# **PNEUMATIQUES, JANTES ET ENJOLIVEURS**





Sur jante acier : bord d'accroche légèrement déformé



- Voile de jante déformé, jante non conforme. Valorisation d'un contrôle de géométrie pour vérifier l'état sécuritaire du véhicule
- Fissures, déformations, forte perte de matière, dommages de peinture importants sur les jantes
- Corrosion importante sur les jantes et pneu de profil tout terrain ou hiver





# **HABITACLE**





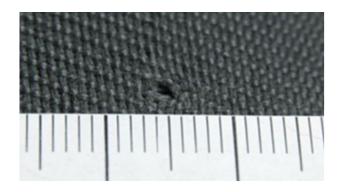






# SELLERIE, REVÊTEMENTS DE PLANCHER, CACHES, GARNITURES ET CIEL DE PAVILLON











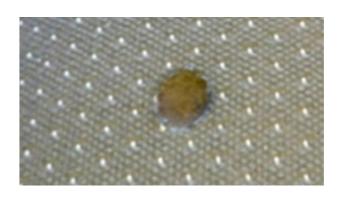






- Légères décolorations liées aux rayons du soleil
- Habillage de cloison intérieure déchirée derrière siege Conducteur







Brulure > 3 mm ou perforation ou déchirure de la coiffe sans détérioration de la mousse



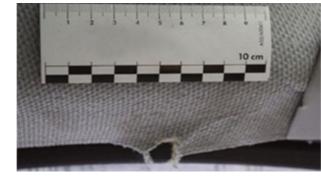




Perforation des garnitures en plastique dur. Réparation des garnitures de plastique dur forfait Ih si esthétiquement acceptable et reparable



Habillage textile :déchirure, perforation > 5 mm, taches indélébiles



# SELLERIE, REVÊTEMENTS DE PLANCHER, CACHES, GARNITURES ET CIEL DE PAVILLON











Équipements ou garnitures manquants













# TABLEAU DE BORD, VOLANT, INSTRUMENTS, SYSTEMES DE COMMANDE, CHAUFFAGE, VENTILATION, **CLIMATISATION, CLIMATISEUR AUTONÓME, CHAUFFAGE D'APPOINT**











Traces d'usure d'usage sur le tableau de bord, les instruments de bord et le volant







Légères décolorations liées aux rayons du soleil



Légères salissures pouvant être éliminées par un chemical nettoyage realisé par un professional











Eléments de commande, eléments de sièges ou garnitures manquantes, cassées ou percées



Systèmes, ceinture de sécurité, commande du siège, affichages et visuels non fonctionnels







Rayures sur le combiné d'instruments et autres visuels ou trous situés dans le champ de vision

Fortes salissures, taches et odeurs nécessitant un un chemical nettoyage realisé par un professionel.

### **AUTRES:**



Traces de carbonization



Fortes décolorations



Filtres encrassés



Gaine de volant abime



# **STRUCTURES ADDITIONNELLES**











# **FOURGONS**







Marchepieds arrière: déformations légères





Protections intérieures bois: petits impacts





Déformations intérieures: Déformations légères sans perforation ou découpes et dont le temps de réparation est ≤ 3h









Marchepieds arrière: déformations dans la limite économique de la reparation



Marchepieds arrière: déformations hors limite économique de la reparation





Déformations intérieures: Déformations importantes dont le temps de réparation est > 3h, perforations, découpes

Déformations intérieures: Perforations, découpes, déformations hors limite économique de la réparation. Dépôt dénaturant et non rattrapable (poudre, peinture, etc.) (Passage de roue non valorisable si réparation < 3h)





Protections intérieures bois: impacts, déchirement de panneau, absence de panneau (hors panneaux supérieur de portes)







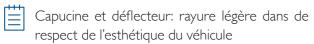




# **CAISSE 20M3**









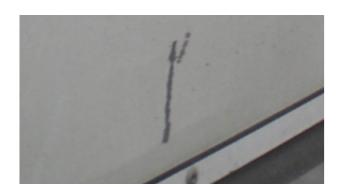
Panneaux latéraux: rayure légère avec arrachement de matière ≤ 20 cm



Profilés de rive de caisse: rayure légère

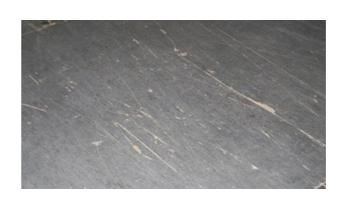


Barres cyclistes: rayure légère

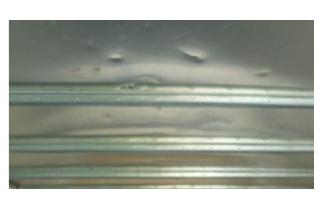


Portes latérales et arrières: déformations légères: temps de réparation ≤ Ih









Pavillon: Déformations légères dans le respect de l'esthétique du véhicule



Capitons et tringles: moquette déchirée ou décollée











# **CAISSE 20M3**









Capucine et déflecteur: fissure importante, morceau manquant ou hors limite économique de la réparation



Panneaux latéraux: rayure avec arrachement de matière ≥ 20cm dans la limite économique de la réparation.

Possibilité de peinture en demi panneau

46



Panneaux latéraux bois: support boisendommagé ≥20cm



Profilés de rive de caisse: déformations dans la limite économique de la réparation





Panneaux latéraux fibre: déformation en partie basse sur une longueur > Im NB : le remplacement du panneau de face avant de la caisse nécessite la dépose de la caisse.



Profilés de rive de caisse: déformations hors limite économique de la réparation, perforations, arrachement d'une partie du profilé



Barres cyclistes: déformation dans la limite économique de la reparation



Hayon élévateur: déformations du plateau dans la limite économique de la reparation





Barres cyclistes: déformation hors limite économique de la reparation











# **CAISSE 20M3**





Hayon élévateur:déformations du plateau hors limite économique de la réparation, moulure cassée ou incomplete



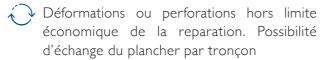
Portes latérales et arrières: déformation importante: temps de réparation > Ih dans la limite économique de la réparation, fermeture non étanche



Portes latérales et arrières: portes pliées aux points d'ancrages des charnières, cassées, perforées, ou hors limite économique de la reparation



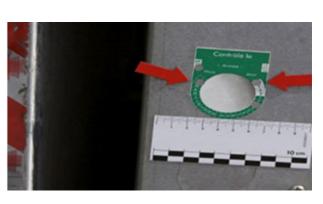
Plancher:
déformations ou perforations dans la limite
économique de la reparation











Hayon élévateur: dates de contrôle périmées







Capitons et tringles: tringles et capitons déformés dans la limite économique de la réparation



Capitons et tringles: tringles, fixations, capitons manquants ou déformés hors limite économique de la reparation











# **BENNES**









Rayure legeres, déformations de la ridelle dont le temps de réparation ≤ 1h









Rayures > 20 cm



Déformations de la ridelle dont le temps de réparation > 1h et dans la limite économique de la réparation







Déformations de ridelles hors limite économique de la réparation , fermeture impossible ou non étanche au sable







Trace de béton ou produit chimique dont la superficie ≥ ¼ de la superficie de la benne



Trace de béton ou produit chimique sur le dos cabine











# **BÂCHES**













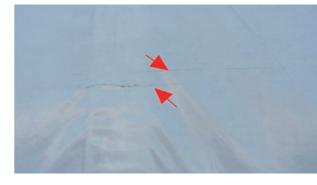
- Légers dommages dus à la pollution
- Légères traces, par ex. de station de lavage















Eraflures avec abrasion importante

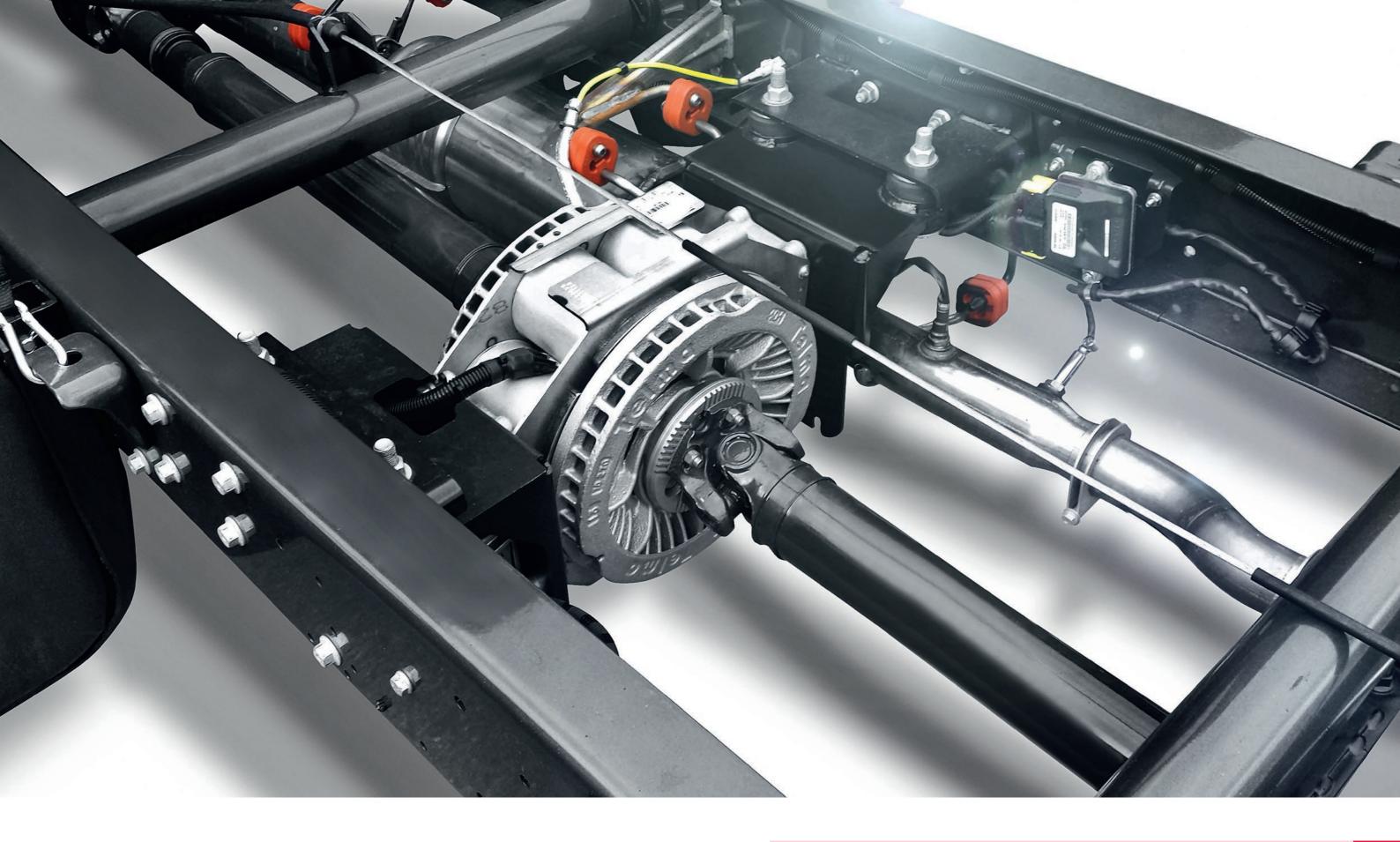
Dommages importants dus à la pollution

Décolorations marquées

Réparations non professionnelles

Déchirures de la bâche, des oeillets ou crochets

Adhésifs publicitaires ou résidus d'adhésifs, restes de colle



# TECHNIQUE DU VÉHICULE











57

# CHAÎNE CINÉMATIQUE, DIRECTION, CHÂSSIS, SUSPENSION, ORGANES, ORGANES ANNEXES









Traces d'usure non préjudiciables pour la sécurité routière







Légères traces d'huile (absence de gouttes)









Toutes les fuites au niveau du moteur, de la boîte de vitesses et du différentiel, de la suspension hydraulique et des amortisseurs







Fuites au niveau du boîtier de direction et de la pompe de direction assistée

## **AUTRES**:

Fissures dans les soufflets de suspension et soufflets d'arbre de transmission

Ressorts cassés

Tous les signes d'usure décelables par un contrôle visuel et préjudiciables pour la sécurité routière

Eléments d'essieu, de suspension et de châssis endommagés par des chocs

Barres d'accouplement/bras transversaux etc. uses

Bruits anormaux au niveau du moteur de la boîte de vitesses, du différentiel et de l a chaîne cinématique











# SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT





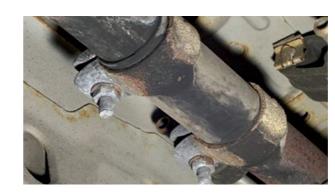






Etat conforme au contrôle technique











Présence de fuites
Rouille













Dommages dus à des chocs externs



Equipements manquants, par ex. sorties d'échappement arrachées ou déformées











61

# **SYSTÈME DE FREINAGE**











Etat normal et conforme à l'âge et au kilométrage du véhicule











Disques de frein rouillés, rodés, uses









Non conforme au code de la route et non valide au contrôle technique

# **AUTRES**:





Garnitures de frein usées





Conduites de frein poreuses





Altération du fonctionnement





Dommages dus à un stationnement prolongé

# **EQUIPEMENT STANDARD ET DOCUMENTATION, MAINTENANCE, RÉVISIONS**





Afin d'éviter tous frais et coûts supplémentaires, vérifiez avant la restitution du véhicule que toutes les pièces et documents appartenant au véhicule sont complets. Vous pouvez à cet effet vous appuyer sur la liste suivante:

- Carnet de maintenance
- Livre de bord / notice d'utilisation
- / Attestation d'immatriculation
- Roue de secours ou Compresseur et produit de gonflage
- / Lot de bord
- / Dispositif d'attelage de hayon
- CD/DVD de navigation
- Carte du code de la radio (pour modelès avec code card)
- / Clé et clé de rechange
- / Télécommande avec clé
- / Triangle de présignalisation
- / Filet de séparation des bagages
- / Housses de siege
- ✓ Validité du frigo
- / Contrôle du hayon
- Contrôle technique en cours de validité

# **DIRECTIVES POUR LE RETOUR DES VÉHICULES**

### **AVANT-PROPOS**

Les activités d'entretien doivent être effectuées conformément aux exigences de la loi, aux directives des accords d'entretien et de réparation ou de tout autre accord de service, le cas échéant, et au Manuel de l'utilisateur lveco.

Il est toujours recommandé d'effectuer l'entretien du véhicule conformément à la législation en vigueur et aux instructions recommandées par le constructeur, et d'utiliser les programmes officiels d'entretien et de réparation IVECO qui garantissent toujours une efficacité maximale, car ils fournissent les véhicules avec des pièces de rechange d'origine et par l'utilisation d'une main-d'œuvre qualifiée.

Vous trouverez ci-dessous la liste des documents à produire lors de la restitution du véhicule selon les différents cas possibles:

### SI LE VÉHICULE BÉNÉFICIE D'UN CONTRAT D'ENTRETIEN AVEC IVECO ET QUE LES INTERVENTIONS SONT EFFECTUÉES DANS UN ATELIER AGRÉÉ DU RÉSEAU IVECO

Aucun document n'est requis

### SI LE VÉHICULE NE BÉNÉFICIE PAS D'UN CONTRAT D'ENTRETIEN AVEC IVECO

Lorsque les interventions d'entretien sont effectuées aux frais du client dans un atelier agréé du réseau lveco

Le carnet de garantie avec les données et le cachet de l'entretien effectué dans l'atelier agréé IVECO

#### En alternative:

- La facture émise par l'atelier agréé IVECO, avec les informations relatives à:
- / données d'entretien
- ✓ les références uniques au véhicule (VIN ou plaque d'immatriculation) et le kilométrage au moment de l'intervention.
- ✓ liste des composants, lubrifiants et fluides (avec la référence lveco ou la référence de leur équivalent en cas de matériaux non originaux) utilisés
- ✓ liste des opérations d'entretien effectuées

# Lorsque les interventions d'entretien sont effectuées aux frais du client dans un atelier qui ne fait pas partie du réseau agréé IVECO

- La facture émise par l'atelier, avec les informations relatives à:
- / données d'entretien
- ✓ les références uniques au véhicule (VIN ou plaque d'immatriculation) et le kilométrage au moment de l'intervention
- ✓ liste des composants, lubrifiants et fluides (avec la référence lveco ou la référence de leur équivalent en cas de matériaux non originaux)
- ✓ liste des opérations d'entretien effectuées

# Lorsque les interventions d'entretien sont effectuées aux frais du client dans ses ateliers internes

- Les factures d'achat des matériaux utilisés (composants, lubrifiants et fluides) originaux ou équivalents, dont les données d'achat sont antérieures ou concomitantes à celles de l'intervention d'entretien
- L'ordre interne qui signale que l'intervention d'entretien a été effectuée sur un véhicule spécifique avec des références uniques à la date de l'entretien et au véhicule (VIN ou plaque d'immatriculation) et au kilométrage au moment de l'intervention

# **QUESTION FREQUENTES**

#### I. Quel est le processus de retour du véhicule?

Vous serez contacté 3 mois avant l'expiration du contrat par lettre ou par email afin de vous rappeler les consignes de retour du véhicule et d'avoir le temps de préparer le véhicule conformément au contrat.

Une inspection doit être planifiée entre vous et OK TRUCKS dans les 2 semaines précédant la fin du contrat, le protocole vous sera ensuite indiqué.

Sur demande ou retour de volume (ex: >20 unités) une inspection préliminaire pourra être planifiée dans les 4 semaines précédant la fin du contrat.

L'estimation des dommages sera effectuée par un tiers.

Lieu de retour : le véhicule doit être retourné à l'emplacement défini en respectant les conditions de retour.

### 2. Comment procéder en cas d'extension de contrat ou d'Intérêt d'achat du véhicule?

Si vous êtes intéressé par une prolongation du contrat en cours ou par la possibilité d'acheter le véhicule, vous pouvez contacter IVECO ou votre concessionnaire dans les 3 à 6 mois précèdent l'expiration de votre contrat. Dans la cas d'une extension de contrat, la période et le kilométrage seront demandés par votre référent commercial pour le calcul de votre extension d'offre.

### 3. Quand dois-je rendre le véhicule?

A la date convenue avec IVECO ou au plus tard le dernier jour du contrat en conformité avec les conditions de retour.

### 4. Que se passe-t-il si je retourne le véhicule après la date d'échéance du contrat?

Des frais seront facturés si le véhicule est rendu après la date de retour convenue dans le contrat.

### 5. Que se passe-t-il si le véhicule ne respecte pas les conditions de retour?

Des frais seront facturés pour les réparations nécessaires afin de respecter les conditions de retour, à moins que le niveau des dommages dépasse le seuil autorisé indiqué dans le contrat de rachat.

#### 6. Que se passe-t-il si je ne suis pas d'accord avec les réparations facturées?

L'évaluation par un expert indépendant est définitive; si vous n'êtes pas d'accord, vous pouvez demander votre propre évaluation par un expert indépendant à vos frais.

### **OPTIONS DE CONTRAT**

### **EXTENSIONS DU CONTRAT**

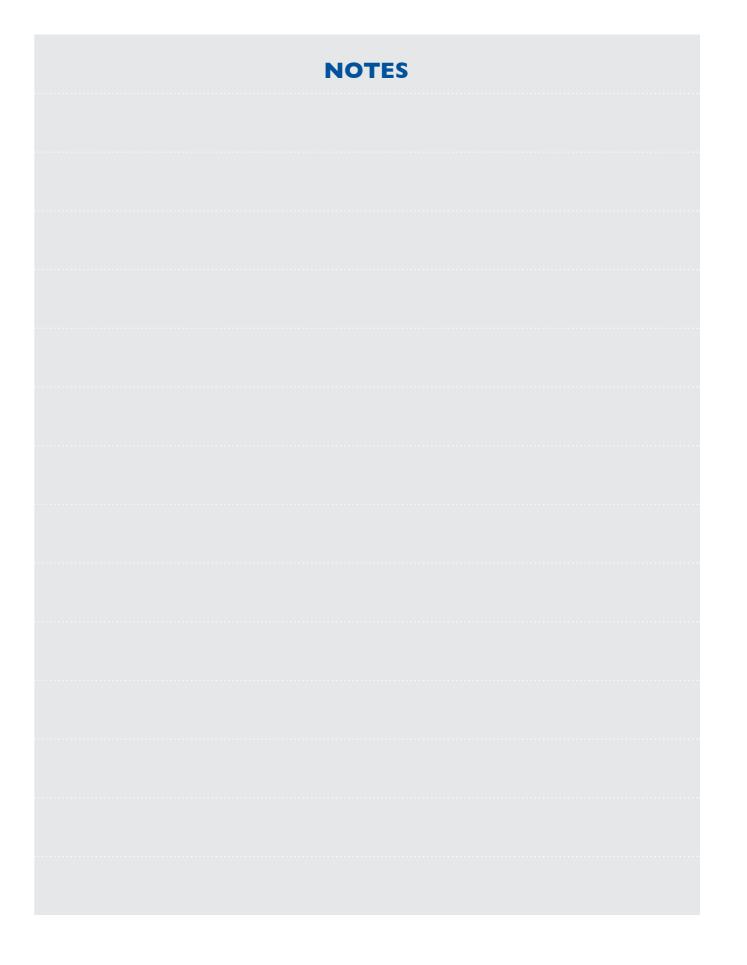
Si vous souhaitez prolonger votre contrat, veuillez contacter le centre OK TRUCKS de votre région ou demander à parler au département des véhicules d'occasion.

## RETOUR DU VÉHICULE

Si nous ne recevons pas de demande de prolongation du contrat, nous présumons que les marchandises nous sont retournées à la date de fin de contrat préalablement convenue.

Ce catalogue de dommages est disponible et consultable sur le site www.oktrucks.fr

NOTES	





www.oktrucks.fr







ANNEXE AUX DIRECTIVES DE RETOUR DES VÉHICULES



### **CONTENU**

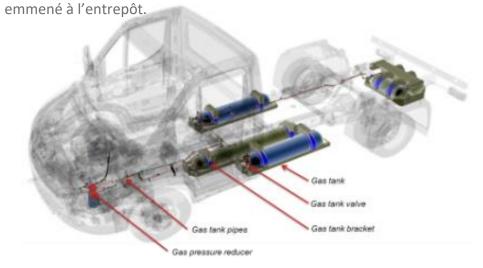
**AVANT-PROPOS 69 ADMINISTRATIF ET MARQUAGES 70 RÉSERVOIR DE GNC 72 BOUTEILLES DE GNC 74 HOUSSE DE PROTECTION GNC 76 SUPPORTS ET BANDES DE RETENUE 78** ÉLÉMENTS D'ACCOUPLEMENT CONTRÔLE 80 **TUYAU MOYENNE PRESSION 82 TUYAU HAUTE PRESSION 84 CONDUITES RIGIDES POUR CYLINDRES GNC 86 DÉTECTION DES FUITES DE GAZ 88 CONTRÔLE DES COUPLES DE SERRAGE 90 CONTRÔLE FIS 92 CONDUITE D'INSPECTION DE CARBURANT D'ESSENCE** 94

#### **AVANT-PROPOS**

Les règles d'inspection d'avarie spécifiques aux systèmes d'alimentation en gaz des véhicules ont été établies sur la base et dans le plein respect du contrôle détaillé (GFBM pour les véhicules GNC, valable uniquement pour l'Italie).

## **Avant l'inspection d'experts**

Les couvercles de protection des bouteilles GNC doivent être retirés par le client pour permettre la réalisation de l'inspection experte de retour du véhicule. Le client doit les remettre en état avant que le véhicule ne soit



### Après l'inspection d'experts

Les capots de protection des bouteilles GNC déposés pour permettre la réalisation des expertises doivent être remis en place par le client avant l'acheminement du véhicule vers le lieu de stockage.

## **ADMINISTRATIF ET MARQUAGE**







Présence d'un certificat de validité à jour lisible pour bouteille GNC. Nota: Conformément au règlement CEE-ONU R110, chaque bouteille doit faire l'objet d'une inspection visuelle au moins tous les 48 mois après la date de sa mise en service sur le véhicule (immatriculation du véhicule) et lors de toute réinstallation, afin de détecter toute détérioration extérieure.





- Marquage d'identification original de la bouteille de GNC absent ou illisible -> procéder pour le remplacement du réservoir de GNC par un nouveau.

#### **RÉSERVOIR DE GNC**





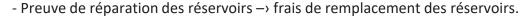


Le réservoir de GNC doit être retourné dans de bonnes conditions comme illustré sur les photos.

Notes: Conformément à la réglementation UN ECE R110Chaque bouteille doit faire l'objet d'une inspection visuelle au moins tous les 48 mois après la date de sa mise en service sur le véhicule (immatriculation du véhicule) et lors de toute réinstallation, pour détecter tout dommage et détérioration externes.





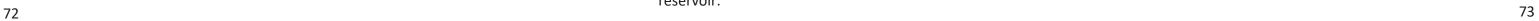


- Réservoir troué -> charge pour le remplacement du réservoir.
- Bosse dans la coque extérieure:

Profondeur maximale de déformation <= 7 mm sans aucun signe de givre ou transpiration -> Notez sans frais pour les dommages (note dans le rapport d'expertise).

Profondeur de déformation > 7 mm → charge pour le remplacement du réservoir.

- Bosses sur la tête arrière ou sur le carénage de protection -> charge pour le remplacement du réservoir.
- Rayures de surface dans la coque extérieure -> notez sans frais pour les dommages.
- Toute tache de glace ou de givre visuelle sur la coque extérieure ou la tête (à l'exclusion de la jointure et de sa plomberie montée)
- -> Frais de remplacement du réservoir.
- Cabossés, fissures, fentes ou fuites visibles au niveau des cordons de soudure ou sur les composants soudés -> charge pour le remplacement du réservoir.
- Toute fissure, fissure ou fuite visible sur la coque extérieure, la tête arrière ou le carénage de protection charge pour le remplacement du réservoir.
- Dommages au réchauffeur de remplissage ou à la vanne de ventilation -> charge pour le remplacement
- Inspectez l'orifice de vidange ou le bouchon pour détecter tout signe de dommage ou d'altération. Le demi-bouchon rond doit être intact et fixé au réservoir. S'il n'est pas présent -> facturer le remplacement du réservoir.





#### **BOUTEILLES DE GNC**





Les bouteilles de GNC doivent être retournées dans de bonnes conditions, comme illustré sur les photos.





- Preuve de réparation de la bouteille de GNC -> frais de remplacement de la bouteille de GNC.
- Trous dans la bouteille de GNC -> charge pour le remplacement de la bouteille de GNC.
- Bosses sur le cylindre GNC:

Si aucun métal n'est détaché et que la profondeur maximale de la déformation est de <= 1,6 mm et <= 50 mm de diamètre/longueur -> noter sans frais pour les dommages.

Détachement du métal ou profondeur maximale de déformation > 1,6 mm et > 50 mm de diamètre/longueur -> charge pour le remplacement du cylindre GNC.

- Coupures/rayures/gouges/abrasions sur le cylindre GNC :

Profondeur des dommages <= 0,25 mm → note sans frais pour les dommages.

La profondeur des dommages > 0,25 mm → charge pour le remplacement du cylindre GNC.

- Corrosion, piqûres, lignes de corrosion causées par un produit chimique, oxydation ou rouille du matériau:

Profondeur des dommages <= 0,25 mm → note sans frais pour les dommages.

Profondeur des dommages >0,25 mm → charge pour le remplacement du cylindre GNC.

- Fuite de gaz de toute bouteille ou composant GNC, en raison d'un défaut --> frais de remplacement de la bouteille ou du composant GNC.
- Gonflement / gonflement visible de la bouteille de GNC -> charge pour le remplacement de la bouteille de GNC.
- Traces permanentes d'attaque chimique / décoloration permanente, perte de matière de la bouteille de GNC -> charge pour le remplacement de la bouteille de GNC.
- Traces permanentes de carbonisation/suie/noircissement/décoloration, signes d'incendie ou d'exposition excessive à la chaleur d'une zone de la bouteille de GNC -> remplacement de la bouteille de GNC.

## RÉSERVOIR DE GNC ET COUVERCLE DE PROTECTION DES BOUTEILLES









Les housses de protection des bouteilles de GNC doivent être retournées dans de bonnes conditions comme illustré sur les photos.

Les bosses, déformations, rouilles et/ou gouges qui n'affectent pas la fonctionnalité et la sécurité sont acceptées.







- Bosses et déformations visibles qui affectent la fonctionnalité et/ou la sécurité
- → Frais de remplacement des housses de protection.
- Rouille, bris et/ou gouges qui affectent la fonctionnalité et/ou la sécurité
- → Frais de remplacement des housses de protection.

En cas d'absence des couvertures

→ facturer le remplacement de ceux-ci.

# SUPPORTS ET BANDES DE RETENUE POUR BOUTEILLES ET RÉSERVOIRS DE GNC







Les bouteilles de GNC doivent être retournées dans de bonnes conditions comme illustré sur l'image.

Le caoutchouc doit être suivi du bord des supports.

Vérifiez que les crochets sont présents et bien serrés (voir pages suivantes).





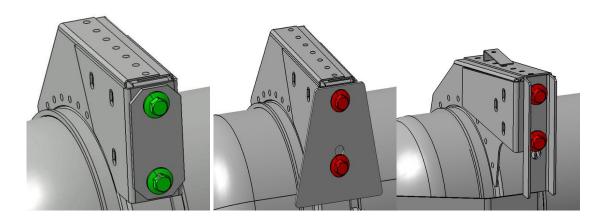




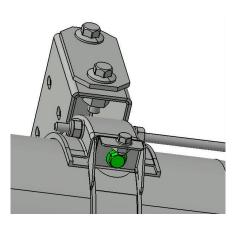
79

- Rouille, bosses, bris et/ou gouges
- $\rightarrow$  Frais de remplacement des supports et bandes.

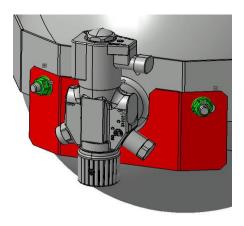
# **VÉRIFICATION DES ÉLÉMENTS DE COUPLAGE/CERCLAGE**



Supports de support de réservoir au châssis et fixation de la traverse arrière avec plaques de raidissement

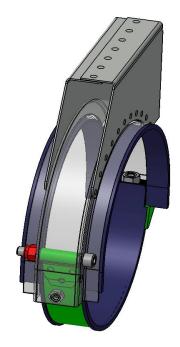


Fixation de la bande de support du réservoir. Le support est également vérifié en cas d'inspection du véhicule (marché italien: tous les 4 ans)

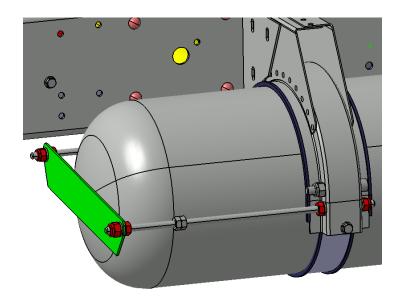


Fixation du support de pare-feu. Le support est également vérifié en cas d'inspection du véhicule (marché italien: tous les 4 ans)

81



Fixation du support de bande à réservoir : vérifier l'état des composants (oxydation, fatigue, etc.)



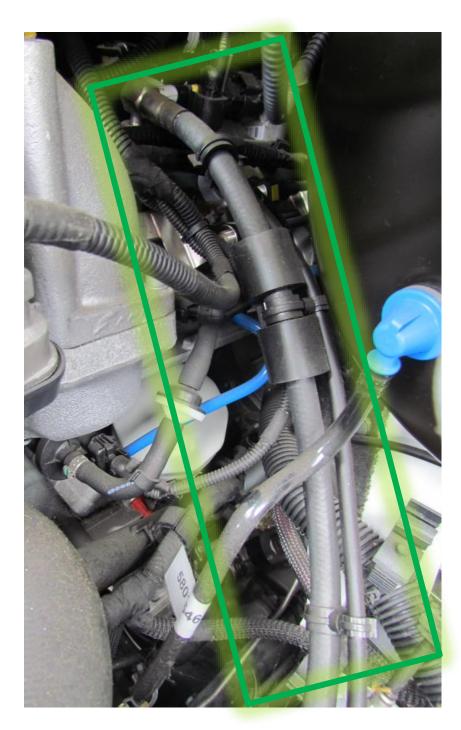
Fixation du tirant du réservoir: il maintient le réservoir en cas de collision.

Vérifiez l'état des composants.

Vérifier que tous les éléments décrits ci-dessus sont présents et serrer correctement.

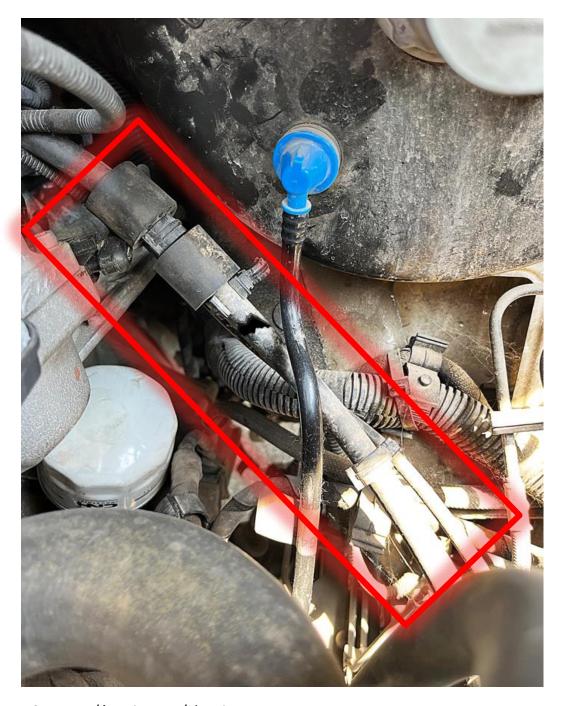
## **TUYAU MOYENNE PRESSION**





Le tuyau moyenne pression doit être retourné dans de bonnes conditions comme illustré dans l'image.



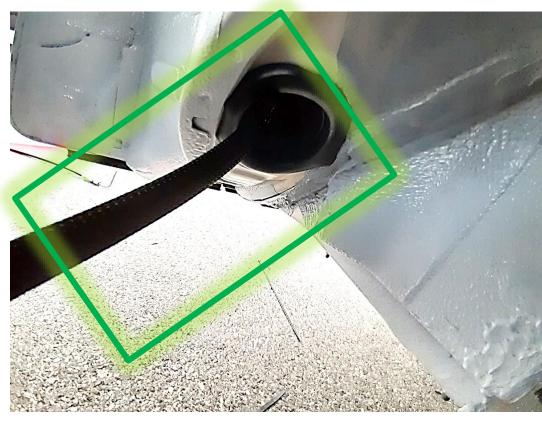


83

- Coupures/égratignures/abrasions
- -> Frais de remplacement du tuyau moyenne pression.

## **TUYAU HAUTE PRESSION**







Tuyau haute pression : il doit être retourné dans de bonnes conditions comme illustré sur les photos.

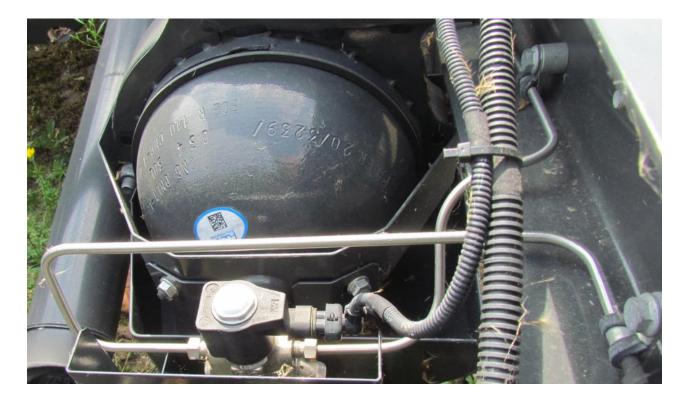




- Coupures/égratignures/gouges/abrasions
- -> Frais de remplacement du tuyau haute pression.

## LIGNES RIGIDES POUR CYLINDRES GNC







② Les lignes rigides doivent être retournées dans de bonnes conditions comme illustré sur les photos.





- Rust, dents, breakages and/or gouges
- -> charge for replacement of rigid lines.

## **GAS LEAKAGE DETECTION**











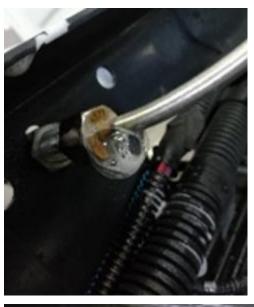


NO LEAKAGE

## GAS LEAKAGE DETECTION

- 1) Use a spray leak detector
- 2) In the leakage warning area, apply on junction potentially involved specific product spray («1000 bolle»)
- 3) A leakage should generate bubbles like pictures in red section







89



LEAKAGE

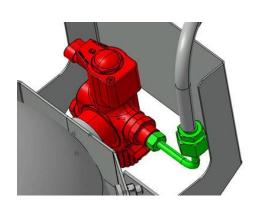
## **VÉRIFICATION DES COUPLES DE SERRAGE**

### Pour vérifier par détecteur de fuite de gaz

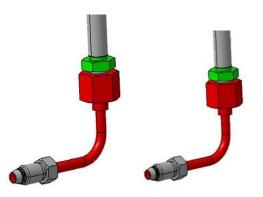


RACCORD DE TUYAU HAUTE PRESSION À L'ENTRÉE DE REMPLISSAGE

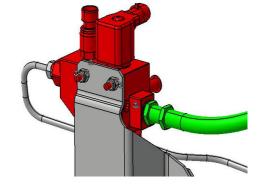
#### ÉLÉMENTS D'ACCOUPLEMENT:



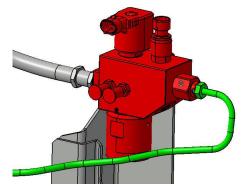
Raccord de tuyau haute pression au clapet anti-retour sur le électrovanne



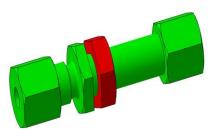
Raccords sur tuyau haute pression



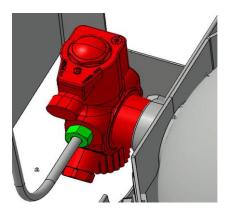
Raccord de tuyau moyenne pression au réducteur de pression



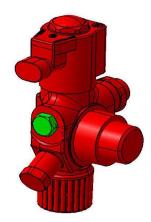
Tuyau rigide en acier inoxydable raccord à la pression Réducteur (marché russe)



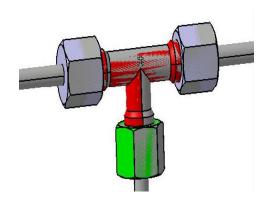
Fixation à travers Accouplement au châssis



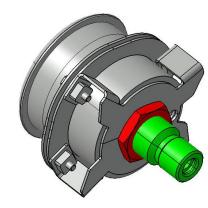
Connexion en acier inoxydable tuyauterie rigide vers électrovanne



Prise aveugle activée électrovanne



Raccord de tuyau rigide en acier inoxydable au raccord « T » ou par accouplement

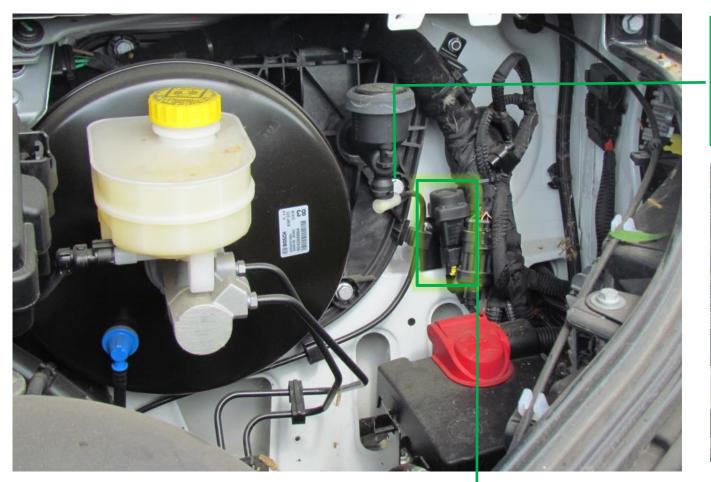


Bouchon de remplissage pour soutenir la fixation

Vérifiez que tous les éléments décrits ci-dessus sont présents et serrez correctement.

Remarque: vérifiez que le bouchon de remplissage de carburant est présent et serrez correctement.

# FIS (interrupteur de sécurité inertielle) CHECK



FIS: Interrupteur de sécurité inertiel



- a) Pour supprimer le branchement électrique
- b) Pendant la mise en marche, l'électrovanne (EV) doit être maintenue éteint

#### **POSITIONNEMENT FIS**







## INSPECTION DE LA CONDUITE DE CARBURANT À ESSENCE





Vérifiez l'intégrité des conduites de carburant d'essence (pas de pertes, pas de traces de rayures profondes). Les conduites de carburant doivent être retournées dans de bonnes conditions comme illustré sur l'image.



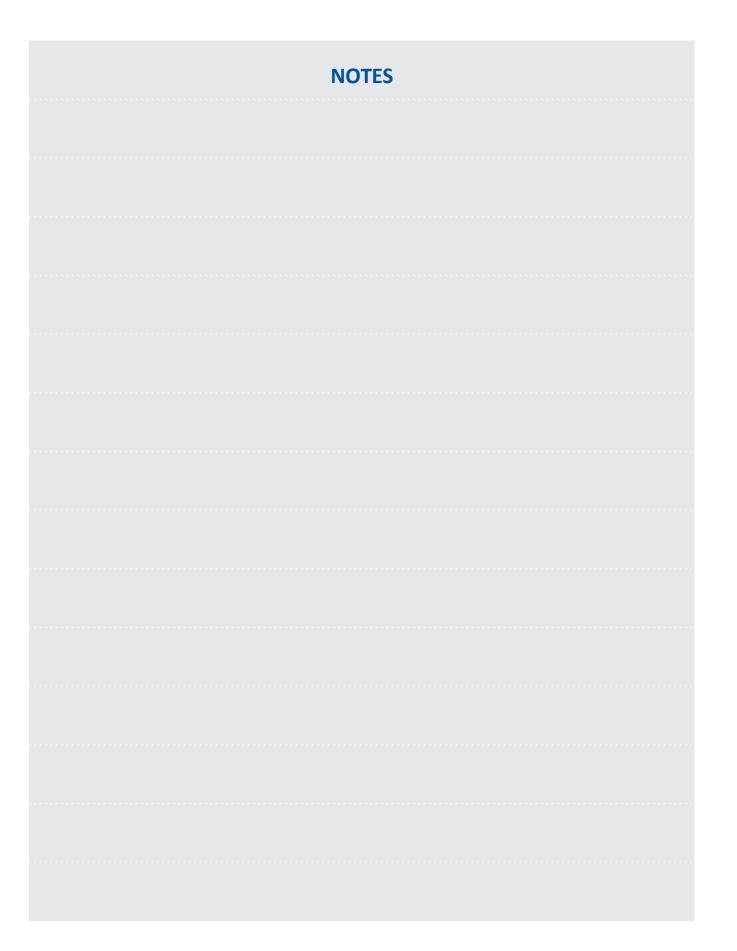




95

- Pertes ou signes d'égratignures profondes
- → Frais de remplacement des conduites de carburant.

\_



NOTES





